



compétition. La Ville valorise ainsi la mise en œuvre d'actions concourant à la pratique sportive du plus grand nombre, notamment les manifestations sportives. Cette saison 2020-2020, la Ville d'Orvault poursuit son accompagnement du tournoi National Jeunes du club orvaltais de hand-ball, le HBO. En juin 2020, ce sera sa onzième édition. Cette compétition mobilise un grand nombre de bénévoles, draine un large public, et véhicule une image positive de la commune. Le soutien de la Ville se matérialise par le versement d'une subvention spécifique et par des aides indirectes :

- Mise à disposition gracieuse d'équipements, de mobiliers et matériels ;
- Mobilisation de moyens humains ;
- Dotations diverses (dont coupes).

Le club Hand-Ball d'Orvault organise le week-end du 5, 6 et 7 juin cette 11ème édition du tournoi national des jeunes handballeurs. Le tournoi réunira 64 équipes, soit plus de 768 joueurs en provenance de la France entière, dont notamment 288 joueurs d'équipes de niveau National. Ce tournoi se déroule dans les gymnases de trois sites sportifs, celui de la Cholière, celui de la Bugallière et enfin celui de la Frébaudière.

La convention de soutien à la manifestation a été convenue avec l'association organisatrice, elle précise et délimite les champs d'intervention de chacun.

La convention s'articule autour de quatre grandes parties :

- Objet de la convention – partenariat ;
- Engagement des Parties ;
- Démarche éco-responsable ;
- Encadrement du partenariat.

Afin de permettre au club organisateur d'engager les dépenses nécessaires à la tenue de cet événement, il est proposé de verser intégralement le montant de la subvention conventionnée avec le HBO.

Cette subvention sera mandatée en avril sur le compte : 40 – 6574.

## **DECISION**

Sur proposition de la commission sport et équipements et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention annuelle avec le HBO pour l'organisation du « Tournoi National Jeunes de Hand-ball » en 2020, telle qu'elle suit.
- **ATTRIBUE** la subvention 2020 de 1 410 € destinée au financement du « Tournoi National Jeunes de Hand-ball » organisé par le club Hand-Ball Orvault (HBO).

Rendu exécutoire  
Par télétransmission en  
Préfecture le : 11 FEV. 2020  
Et par publication le : 11 FEV. 2020

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 11 février 2020

**Pour le Maire  
Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**

**CONVENTION D'ORGANISATION DU TOURNOI NATIONAL JEUNES  
DE HANDBALL 2020**

**ENTRE  
LA VILLE D'ORVAULT**

**ET  
L'ASSOCIATION SPORTIVE : HANDBALL ORVAULT**

Entre les soussignés :

La Ville d'Orvault représentée par son Maire, M. Joseph PARPAILLON, agissant au nom et pour le compte de ladite ville en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 20 mai 2019,

Ci-après dénommée "la Ville" d'une part, et, l'Association sportive Handball Orvault (HBO) régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, représentée par M. Guillaume COLOSIEZ, son Président, agissant au nom et pour le compte de ladite association dont le siège est situé : Maison du Sport et de la Vie Associative 108 bis av. Claude Antoine Peccot, 44700 ORVAULT. Ci-après dénommée « l'Association Sportive » ou « le club » ou « l'organisateur » d'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

**PRÉAMBULE :**

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville d'Orvault soutient les activités d'intérêt général que sont le développement du sport amateur, qu'il soit de loisir ou de compétition, et la mise en œuvre d'actions concourant à la pratique sportive du plus grand nombre, notamment les manifestations sportives.

A ce titre, la Ville souhaite valoriser les manifestations sportives organisées par les associations sportives orvaltaises, ici le « Tournoi National Jeunes de Handball » du HandBall Orvault (HBO).

La Ville soutient cette manifestation sportive mobilisant un grand nombre de bénévoles, drainant un large public, véhiculant une image positive d'Orvault et concourant à la promotion de son territoire.

L'encouragement du bénévolat et l'incitation à l'investissement associatif constituent des objectifs prioritaires de la Ville d'Orvault.

Le soutien de la Ville se matérialise par le versement d'une subvention spécifique et par des aides indirectes :

- mise à disposition gracieuse des équipements, mobiliers, matériels ;
- mobilisation de moyens humains ;
- dotations de coupes.

## TITRE I – OBJET DE LA CONVENTION – PARTENARIAT

### **Article 1 – NATURE DE LA MANIFESTATION**

La présente convention a pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles la Ville d'Orvault apporte son soutien à la manifestation ci-dessous nommée :

#### **TOURNOI NATIONAL JEUNES DE HANDBALL**

Le tournoi se déroule sur le week-end du 5, 6 et 7 juin 2020, selon les conditions définies dans les articles suivants.

### **Article 2 – DURÉE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue pour l'année 2020.

### **Article 3 – DROITS D'ORGANISATION**

La manifestation reposant sur une association à but non lucratif et présentant un intérêt local certain, aucun droit n'est versé à la Ville d'Orvault par l'Organisateur.

## TITRE II - ENGAGEMENTS DES PARTIES

### **Article 4 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE**

#### **4.1 – Subvention**

La Ville d'Orvault s'engage à verser une subvention d'un montant de 1 410 € au titre de la manifestation « Tournoi National Jeunes de Handball » pour l'année 2020.

#### **4.2 – Aides indirectes**

L'ensemble des aides indirectes sont réunies dans l'**annexe 1**, que ce soit les espaces attribués comme les matériels ou les interventions prévues pour l'ensemble de la manifestation, lors du tournoi sur les sites de la Cholière, de la Bugallière et la Frébaudière.

##### **4.2.1 – Equipements**

La Ville d'Orvault s'engage d'une part à mettre à disposition à titre gracieux les installations suivantes selon les conditions définies ci-dessous soit :

Mettre à disposition à titre gracieux les installations suivantes selon les conditions définies ci-après et selon les modalités précisées en annexe :

- **Complexe sportif de la Frébaudière**
  - Salle Agénor
  - Salle Astérion
  - Espace Olympie
  - Espace Phénix
- **Gymnase de la Cholière**
- **Gymnase de la Bugallière**

##### **4.2.2 – Moyens logistiques**

La Ville d'Orvault s'engage d'autre part à apporter son soutien à l'organisation de la manifestation par la mise à disposition des moyens logistiques précisés en **annexe 1**.

Ainsi, la Ville d'Orvault assure le montage du matériel mis à disposition au cours de la semaine précédant le Tournoi National et son démontage la semaine consécutive à ce dernier.

En cas d'alerte de niveau rouge signalée par Météo France pendant la durée de la manifestation, celle-ci sera suspendue le temps de l'alerte.

Si l'alerte rouge se produit lors de la semaine précédant le Tournoi, le montage des structures pourra être différé, voire remis en cause.

En cas d'alerte orange, les décisions nécessaires à la mise en sécurité des publics seront prises en concertation entre la Ville et l'Organisateur.

#### **4.2.3 – Moyens humains**

La Ville d'Orvault procède aux interventions suivantes :

- un référent Ville (cadre d'astreinte),
- la présence d'un gardien chaque jour du tournoi.

Les numéros de téléphone ad hoc seront partagés avec l'association au plus tard fin avril.

#### **4.2.4 – Autres aides indirectes**

La Ville d'Orvault fournit les services indiqués en annexe 1.

#### **4.2.5 – Communication**

La Ville d'Orvault accompagne l'organisation sur la communication, en particulier pour la possible réalisation des supports de communication, cet accompagnement est également précisé en annexe 1.

- Ville :
  - Parution Orv' & Co
  - Information site internet, facebook
  - Newsletter
  - Page accueil [www.orvault.fr](http://www.orvault.fr)
- Presse :
  - Rédaction du communiqué et relation presse
- Affichage :
  - Création d'un visuel
  - Tirage affiches format A3 et distribution tous commerces et accueils Mairie

### **Article 5 – ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION**

#### **5.1 – Déclaration d'organisation d'une manifestation sportive**

La manifestation étant organisée en partenariat avec la Ville, l'organisateur doit réaliser un dossier préalable dans lequel devront figurer :

- Le descriptif de l'action, avec les contenus et les objectifs
- Le public cible et le nombre de bénéficiaires
- Les lieux, date et durée de réalisation
- Le budget prévisionnel de la manifestation
- Les contacts à joindre
- Les modalités de communication
- L'attestation d'assurance
- L'autorisation d'ouverture d'un débit de boisson temporaire de 2<sup>ème</sup> catégorie
- La méthode d'évaluation de l'action.

#### **5.2 – Organisation**

Toutes les demandes de l'organisateur pendant la durée du tournoi sont effectuées auprès du référent du service des sports. De plus, l'organisateur Handball Orvault a à sa charge :

- L'organisation générale de l'évènement ;
- Le nettoyage du matériel prêté après utilisation ;
- Le démontage de la sonorisation et son stockage dans la loge du gardien le dimanche soir du tournoi ;
- L'organisation de la sécurité du site et notamment des biens mis à disposition par la

- Ville au cours des nuits du tournoi ;
- L'organisation de la gestion des parkings dans la limite des zones autorisées par la Ville.

L'association organisatrice s'engage à s'adapter aux possibilités des équipements techniques mis à disposition. Tous les frais relatifs à la manifestation autres que ceux expressément pris en charge par la Ville d'Orvault sont à la charge de l'organisateur.

### **5.3 – Besoins en électricité**

La Ville s'engage à mettre à disposition le matériel électrique nécessaire à l'apport de la puissance correspondant aux besoins de l'Organisateur dans la limite des possibilités techniques et après concertation avec le service régie bâtiment de la Ville.

En contrepartie, l'Organisateur s'engage à fournir une liste exhaustive du matériel nécessitant un branchement électrique ainsi que la répartition des différents appareils sur le site de la manifestation **au plus tard en mars**.

De plus, l'Association s'engage à respecter cette liste et ne peut la revoir à la hausse.

### **5.4 – Dégradations**

L'Association s'engage à remplacer à l'identique ou à reverser la valeur de tout matériel dégradé qui aura été mis à sa disposition par la Ville.

### **5.5 – Communication**

L'Association s'engage à valoriser le soutien de la Ville sur tous les supports de communication utilisés.

L'Organisateur s'engage à faire parvenir à la Ville d'Orvault, **au plus tard 3 mois avant l'évènement**, les éléments utiles, pour impression et distribution.

### **5.6 – Sécurité et responsabilité**

L'association Handball Orvault s'engage à respecter les équipements et matériels mis à disposition par la Ville. L'utilisateur garantit le respect de l'ordre public sur place et aux abords de la salle.

La Ville décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations durant la période d'utilisation, ainsi que dans le cas où l'organisateur aurait sollicité l'accord d'entreposer des matériels, denrées ou autres, en amont ou en aval de l'évènement.

L'Organisateur s'engage à mettre en place tous les équipements de sécurité nécessaires au bon déroulement de la manifestation et à se conformer à la réglementation en vigueur.

### **5.7 – Assurances**

Handball Orvault reste responsable de tout incident, accident ou dommage survenant du fait de la manifestation.

L'Organisateur s'engage à contacter son assureur pour le prévenir de l'organisation de la manifestation et faire en sorte que les risques encourus soient couverts ainsi que tout le matériel loué pour l'évènement. Une copie de l'attestation d'assurance est à joindre au dossier.

## **TITRE III - DEMARCHE ECO-RESPONSABLE**

### **Article 6 – ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

Handball Orvault met en place et développe une démarche éco-responsable.

La démarche est déjà initiée depuis quelques éditions et s'appuie sur l'expérience. Le renouvellement de la démarche est défini en **annexe 2**.

Cette **annexe 2**, outil d'évaluation, encadre et synthétise la démarche et les attentes prioritaires. Ce document désigne les engagements, objectifs assignés incontournables, conditionnant

l'attribution du complément de subvention, ainsi que les simples encouragements ou incitations. 4 axes de travail sont privilégiés avec pour chacun d'entre eux les enjeux visés et les objectifs vers lesquels il faut tendre.

## **6.1 – Etat des sites et matériels**

### **6.1.1 – Enjeux**

L'organisateur s'engage à garder et à rendre les lieux propres dans le périmètre de la manifestation et de ses environnements immédiats. Pour ce faire, un ramassage des débris est organisé par l'association sur chaque site et chaque fin de journée de tournoi. Ainsi, sont mis à disposition :

- 4 paires de poubelles de tri sélectif par site.

### **6.1.2 – Objectifs**

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- organiser le ramassage des déchets pendant la manifestation et en fin de journée ;
- procéder à la collecte des déchets en extérieur et dans les vestiaires ;
- rendre les mobiliers et matériels dans leur état initial ;
- prévoir la remise en propreté des sites et équipements.

## **6.2 – Déchets**

### **6.2.1 – Enjeux**

Il s'agit en complémentarité de la recherche du maintien en propreté des espaces, de réaliser une gestion des déchets qui implique leur tri, leur valorisation et leur réduction à la source.

### **6.2.2 – Objectifs**

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- limiter l'emballage et le suremballage et favoriser les grands conditionnements ;
- limiter les canettes métalliques et les bouteilles polyéthylènes ;
- étendre le principe de consigne ;
- permettre le recyclage avec la collecte des cartons.

## **6.3 – Déplacements et stationnements**

### **6.3.1 – Enjeux**

Il s'agit de l'impact le plus important sur l'environnement dans un événement. Aussi, il est impératif de se poser les bonnes questions pour limiter le transport des participants ou faciliter l'accès au site des transports collectifs (cars, minibus, co-voiturage).

### **6.3.2 – Objectifs**

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- optimiser de manière adaptée les aires de stationnement ;
- encourager le covoiturage des équipes participantes et des spectateurs ;
- organiser la gestion des placements dans les parkings ;
- assurer une signalétique des stationnements, adaptée et respectueuse de l'environnement.
- respecter et faire respecter au public les règles d'**accessibilité** du site (places de stationnements PMR, pas d'entrave aux cheminements, ...).

## **6.4 – Communication**

### **6.4.1 – Enjeux**

Lors d'un événement, la communication représente un impact considérable sur l'environnement. Pour y remédier, quelques mesures simples :

- réfléchir à de nouvelles stratégies de communication plus responsables, orientées vers des supports dématérialisés ;
- s'interroger sur l'utilité réelle de chaque support et sur l'étendue de leur diffusion.

### **6.4.2 – Objectifs**

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- limiter le tirage papier et privilégier le papier recyclé ;
- développer une impression responsable (nature de l'encre utilisée,...).

#### **TITRE IV - ENCADREMENT DU PARTENARIAT**

##### **Article 7 - LITIGE**

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle sans l'accord écrit de la collectivité des conditions d'exécution de la convention par l'association, et sans préjudice des dispositions prévues dans le cadre de l'évaluation, la collectivité peut suspendre ou diminuer le montant des versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention.

En tout état de cause, la Ville entend limiter ses engagements contractuels à ceux qui découlent ipso facto des différentes clauses du présent texte. En aucun cas elle ne pourra être tenue pour responsable ou solidaire des charges nouvelles qui traduiraient l'application de décisions qu'elle n'aurait pas formellement approuvées.

##### **Article 8 - ÉVALUATION**

L'évaluation des conditions de réalisation du Tournoi auquel la Ville d'Orvault apporte son concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif, est réalisée dans les conditions définies d'un commun accord entre la collectivité et le club.

Une réunion de bilan de la manifestation Tournoi National sera organisée, à l'initiative de la Ville, au plus tard trois mois après l'édition concernée. Cette rencontre permettra de :

- Présenter un bilan comptable de la manifestation
- Apporter des éléments quantitatifs d'évaluation portant sur le nombre de sportifs et de spectateurs accueillis au cours de la manifestation (estimation la plus précise possible).
- Apporter des éléments qualitatifs portant sur l'organisation générale de la manifestation (ce qui a été satisfaisant et ce qui ne l'a pas été, ...).
- Un point particulier sera consacré à la démarche éco-participative avec la mise en évidence des points positifs mais aussi des modifications à apporter afin de garantir une éco-manifestation.

##### **Article 9 - CONTRÔLE DE LA COLLECTIVITE**

L'association s'engage à faciliter à tout moment, le contrôle par la collectivité ou ses représentants dûment habilités, de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Au terme de la convention, l'association remet dans un délai de trois mois, un bilan comptable couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention. Un contrôle, éventuellement sur place, peut être réalisé par la collectivité, en vue d'en vérifier l'exactitude.

##### **Article 10 - CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION**

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation du contrôle

prévu à l'article 9, et au dépôt des conclusions de l'évaluation prévue à l'article 8.

#### **Article 11 - RÉSILIATION**

Chaque partie se réserve le droit de mettre fin unilatéralement et à tout moment à la présente convention en cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans la présente convention. Celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 2 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention pourra être résiliée à tout moment avant son terme si les deux parties sont d'accord. La dissolution du contrat par acte volontaire des parties sera alors signée par les deux parties.

Dans les deux cas ci-dessus exposés, le club remboursera alors à la Ville la part de la subvention éventuellement déjà versée, le tournoi n'étant pas organisé ou les engagements n'étant plus remplis.

#### **Article 12 - DIFFÉRENDS**

En cas de litige dans l'application de la présente convention et à défaut de règlement amiable d'abord recherché, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Nantes.

Fait à Orvault, le

---

**Le Président du Club,**

**Le Maire,**

**Guillaume COLOSIEZ**

**Joseph PARPAILLON**



## ANNEXE 1 – ORGANISATION DU TOURNOI NATIONAL JEUNES HANDBALL 2020

PREPARATION DE L'EVENEMENT	Intervenants	Club
<b>COORDINATION</b> Réunion technique sur site Référent logistique désigné	<b>DACSE Vie Sportive</b>	
<b>DÉROULÉ :</b> <b>Vendredi 5 juin (journée) :</b> <b>Matchs sur la Frébaudière :</b> Tournoi inter-écoles <b>Vendredi 5 juin (soir) :</b> <b>Matchs sur la Frébaudière :</b> Tournoi Loisirs <b>Samedi 6 juin (journée) :</b> <b>Matchs sur les complexes sportifs :</b> Cholière, Bugallière, Frébaudière (U10, U12, U14 et U16 M) <b>Samedi 6 juin :</b> <b>Match de gala du soir sur la Frébaudière</b> <b>Dimanche 7 juin (journée) :</b> <b>Matchs sur les complexes sportifs :</b> Cholière, Bugallière, Frébaudière (U11, U12, U16 et U17 F)		
État des lieux avant (et après) manifestation	<b>DACSE GE</b>	
<b>INFORMATION</b> Information aux clubs (ORS, École élémentaire Vieux Chêne et Bois Raguenet, OSB et OBC)	<b>DACSE Vie Sportive</b>	
<b>COMMUNICATION</b> Mise à jour du communiqué de Presse Communication Orv&Co Communication Facebook Communication newsletter + page d'accueil www.orvault.fr Communication internet Réalisation / tirage de l'affiche A3 couleur (25 exemplaires) Distribution dans les commerces et kiosque	<b>Service Communication</b>	
<b>EQUIPEMENTS</b> <b>Mise à disposition du complexe de la Frébaudière (Phénix, Agénor, Astérion) :</b> Vendredi 5 juin de 7h à 01h Samedi 6 juin de 7h à 01h Dimanche 7 juin de 7h30 à 22h <b>Mise à disposition du complexe de la Cholière (gymnase et salle de convivialité) :</b> Samedi 6 juin de 7h à 21h Dimanche 7 juin de 7h à 20h <b>Mise à disposition du gymnase du Bugallière:</b> Samedi 6 juin de 7h à 21h Dimanche 7 juin de 7h à 20h		

<b>PROTOCOLE</b> 10 coupes avec plaques "Tournoi National jeunes handball – 6 et 7 juin 2020 - Ville d'Orvault" par la Ville Présence élu(e) remise des prix à ...	<b>DACSE VS</b>	
<b>LOCATION</b> 2 minibus de la Ville	<b>DAST GARAGE</b>	
<b>LIVRAISON / RETRAIT</b> <b>FREBAUDIÈRE :</b> <b>Mise à disposition le matériel suivant :</b> 4 oriflammes intérieures 3 stand 6x3 4 stand 3x3 : dont une dédiée à la restauration (avec éclairage) 25 tables d'1,20m extérieures	<b>DACSE Logistique</b>	
<b>PREPARATION DE L'EVENEMENT</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Club</b>
<b>Frébaudière</b> 30 bancs 1 friteuse 5 barrières 9 grilles caddies 8 paires de poubelles tri sélectif + sacs 25 tables extérieures de 2m 1 Grand frigo	<b>DACSE Logistique</b>	
8 plantes vertes (dans le hall d'accueil de la Frébaudière)	<b>DAST Espaces Verts</b>	
3 bacs jaunes et bleus (Livraison le 04/06 et retour 08/06) à La Frébaudière 2 bacs jaunes et bleus à la Cholière et 2 à la Bugallière Demande de sacs	<b>NANTES METROPOLE</b>  <b>DACS GE</b>	<b>TRI DU VERRE PAR LE CLUB</b>
3 coffrets électrique 6 rallonges 1 enrouleur 5 multiprises	<b>DAST</b>	
1 kit complet JBL	<b>DACSE Odyssée</b>	
<b>Cholière</b> 6 paires de poubelles sélectives 15 tables de 1m20 3 toiles 3x3 (dont une restauration) 1 toile 6x3 3 grilles caddies 20 bancs 10 barrières	<b>DACSE Logistique</b>	
1 kit complet JBL	<b>DACSE Odyssée</b>	

<b>Bugallière</b> 2 grilles caddies 4 paires de poubelles sélectives 10 tables d'1m20 16 bancs 1 toile 6x3 1 toile 3x3	<b>DACSE Logistique</b>	
Présence du gardien de site de la Frébaudière	<b>DACSE GE</b>	
Vendredi 5 juin de 7h à 01h		
Samedi 6 juin de 7h à 01h		
Dimanche 7 juin de 7h15 à 21h		
<b>PENDANT L'ÉVÈNEMENT</b>	<b>DACSE GE</b>	
Joindre le gardien de la Frébaudière : 06 22 39 62 65 Ou le gardien de ronde : 06 23 75 23 24 Service des sports 02 51 78 33 22		
<b>APRÈS L'ÉVÈNEMENT</b>		
Débriefing de la manifestation passée entre le service vie sportive et le référent du HBO		

Fait à Orvault, le \_\_\_\_\_

**Le Président du Club,**

**Le Maire,**

**Guillaume COLOSIEZ**

**Joseph PARPAILLON**



ANNEXE 2 – GRILLE D’EVALUATION MANIFESTATION ECORESPONSABLE TOURNOI NATIONAL JEUNES HBO 2020

VOLET OBLIGATOIRE		
OBJECTIF	ACTIONS	EVALUATION DE CONFORMITE : O/N
Propreté du site de la Cholière et respect des équipements et matériels mis à disposition  - Les salles omnisports Agénor et Astérior de la Frébaudière - L'Espace Phénix de la Frébaudière - Le parvis de Frébaudière - Le gymnase de la Cholière, - La salle de convivialité - Le gymnase de la Bugallière,	Mettre en place un dispositif opérationnel pour le <b>ramassage des déchets</b> (au sol) tout le temps de la manifestation et à la fin des journées	
	Mettre en place un dispositif opérationnel de <b>collecte des déchets extérieurs</b> (poubelles) et <b>dans la zone vestiaires</b> , suffisamment dimensionné pendant la manifestation	
	Rendre les <b>mobiliers et matériels</b> mis à disposition par les services municipaux et métropolitains <b>conformes</b> à leur état initial	
	Remettre en état de <b>propreté</b> les lieux et leurs abords	
VOLET INCITATIF		
OBJECTIFS	ACTIONS INCITATIVES	REALISATION : O/N
Tri, valorisation et réduction de déchets (à la source)	Organiser la <b>collecte de tous les cartons</b> en sensibilisant les bénévoles de la restauration et autres points de distribution alimentaire	
	Instaurer le principe de la <b>consigne</b> matérialisé par des gobelets consignés	
	Limiter les <b>canettes métalliques ou bouteilles polyéthylènes</b> au profit de grands conditionnements avec service en gobelets consignables	

OBJECTIFS	ACTIONS INCITATIVES	REALISATION : O/N
Déplacements et stationnements	Encourager au <b>covoiturage</b> les équipes participantes et les spectateurs	
	<b>Optimiser</b> de manière adaptée les aires de stationnement (parking Cholière, Parking de la Frébaudière et de la Bugallière)	
	Organiser si nécessaire la <b>gestion des placements</b> dans les parkings	
	Assurer une <b>signalétique</b> des stationnements, <b>adaptée</b> et respectueuse de l'environnement	
	Respecter et faire respecter au public les règles <b>d'accessibilité</b> du site (places de stationnements PMR, pas d'entrave aux cheminements, ...)	
Communication	Limitier les supports papier et privilégier le <b>papier recyclé</b>	
	Développer une <b>impression (encre) responsable</b>	

Entre la Ville et le club Handball Orvault (HBO), il sera procédé à l'issue de la manifestation, à l'évaluation de ces actions, dont celles obligatoires dans le cadre de la manifestation éco responsable. Le second volet incitatif fait l'objet d'une auto-évaluation déclarative.

Dans la logique de responsabilisation, le club organisateur Handball Orvault (HBO), est encouragé à être lui-même force de proposition sur les thèmes proposés, voire sur d'autres thématiques.

Fait à Orvault, le \_\_\_\_\_

**Le Président du Club,**

**Le Maire,**

**Guillaume COLOSIEZ**

**Joseph PARPAILLON**

**TOURNOI NATIONAL DU HBO**  
**BUDGET REALISÉ 2019 ET PRÉVISIONNEL 2020**

Intitulé	DEPENSES		Intitulé	RECETTES	
	Réalisé 2019	Prévu 2020		Réalisé 2019	Prévu 2020
<b>Achats</b>	4000 €	5 768 €	<b>Subvention Ville</b>	1 500 €	1 410 €
<b>Services extérieurs (frais secouristes / gardiennage)</b>	- €	- €	<b>Autres subventions et dons</b>	- €	- €
<b>Autres services extérieurs (lots médailles réception)</b>	700 €	1 368 €	<b>Partenariats privés</b>	1 500 €	2 000 €
<b>Frais et déplacements hébergement et restauration des équipes</b>	500 €	2 500 €	<b>Buvette, restauration, grillades et divers</b>	7 000 €	9 500 €
<b>Location de matériel</b>	700 €	1 374 €	<b>Inscriptions équipes</b>	1 200 €	1 400 €
<b>Total</b>	<b>5 900 €</b>	<b>11 010 €</b>	<b>Total</b>	<b>11 200 €</b>	<b>14 310 €</b>
<b>Résultat 2019</b>	5 300 €	3 300 €			